

M U R M U R E

-face à la prison, un murmure ne suffit pas-

**Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.
Murmure veut briser le silence de la taule... haut et fort !**

mai 2013 - n°17

BRÈVES

fin de la grève de la faim

Pascal qui nous écrivait dans le dernier numéro sur sa grève de la faim est sorti. Il est aujourd'hui dehors avec le bracelet... La lutte continue !

du son contre la prison 3

Le samedi 4 mai ce fut la troisième édition du « son contre la prison ». Ce concert s'est déroulé sur Saint Etienne et fut retransmis sur plusieurs dizaine de radio locale. Singes des rues, les évadés et 1er ligne ont donc sorti le rap rageur, entre-coupé de prise de son et d'interventions de solidarité adressées aux prisonnier-e-s. On essaiera dans passer un extrait lors de la diffusion sonore de murmure.

nouvelle prison, le modèle nantais

Régulièrement le sujet de la construction d'une nouvelle prison revient chez nos élus locaux, préoccuper plus par l'intérêt d'avoir un nouveau chantier d'envergure dans l'agglomération que par les conditions d'incarcérations à la M.A. D'ailleurs beaucoup d'entre eux se réfèrent à la nouvelle prison de Nantes - Carquefou. Les deux principaux arguments qui reviennent sont la surpopulation carcérale, et les conditions d'incarcération difficiles.

Le premier argument n'a tenu que quelques semaines car rapidement des cellules furent doublées pour répondre à l'augmentation des peines. Nous considérons comme nous l'avons écrits dans le numéro 7 de murmure que la surpopulation carcérale fait partie à part entière du fonctionnement de la prison.

Le second argument oublié que les conditions de détention ce n'est pas que la peinture sur les murs. En effet l'architecture des nouvelles taules sont prévue pour rendre plus compliquer les échanges et les solidarités entre prisonniers. La déshumanisation des rapports, et l'isolement plus fort qui en découle fragilise encore plus les prisonniers. Ainsi dans la nouvelle prison nantaise le nombre de suicide est plus haut qu'ailleurs. 3 personnes sont mort le mois dernier. Voici un témoignage d'un détenu nantais sorti sur le site du journal "l'envolée" :

« Par rapport au deuxième détenu décédé à la maison d'arrêt, le jour même un détenu a parlé à un surveillant pour lui dire que c'était triste et celui-ci lui a dit «j'en ai rien à foutre, un de moins». D'autres détenus ont mis des fleurs sur la porte en signe de respect. Le surveillant les a jeté en disant «vous vous croyez où ?». [...] Ici c'est l'enfer, il n'y a aucun respect ni humanité. La direction ne fait rien à part dire qu'il n'y a pas de dysfonctionnement après trois suicides. Ici les gens souffrent. Pour eux nous sommes des choses. Franchement, je suis révolté ».





Quand des prisonniers passent devant la justice

Ces derniers mois deux procès nous ont particulièrement intéressés. L'un à Lyon, l'autre à Paris, chacun portait en accusation des actes de révoltes dans des prisons.

La première histoire remonte à quelques mois déjà, et on en avait brièvement parlé dans le précédent numéro. Elle concerne la condamnation pour complicité d'évasion au centre de rétention de Palaiseau à 2 ans de prison d'Ibrahim. Il venait juste de rentrer au cra après un passage par Fleury. Arrêté et tabassé, il a comparu directement devant le tribunal d'Evry. Sans

avocat, ne lisant pas le français, et le comprenant mal, c'est le coupable idéal pour des juges voulant faire un exemple. Il fut condamné en première instance à deux ans de prison. Des personnes arrivent à rentrer en contact avec lui. Un codétenu lui traduit les lettres. Avec de l'aide il parvient à faire appel juste à temps. Il y aura donc un second round judiciaire. Ce sera cette fois ci au tribunal de Paris. Dans la petite salle bien surveillée, ils projettent les images de la vidéo surveillance. On voit clairement sur les images que la personne qui immobilise le surveillant n'a ni la carrure, ni l'apparence vestimentaire d'Ibrahim qu'on voit se faire éclater contre un mur par les surveillants un peu plus tard. Les juges sont un peu bloqué, le procureur bredouille. Cette fois ci il y a un avocat qui fait son travail, et des soutiens dans la salle. Alors ils essayent de sauver la face ils condamneront le fait qu'Ibrahim se débatta quand les bleues lui tombent dessus. Pour le préjudice moral, et pour la journée d'ITT du surveillant Ibrahim sera condamné à un an ferme. Ce procès montre qu'il peut y avoir des solidarités concrètes et efficaces, mais que malgré tout la justice condamne sans vergogne.

Le second procès c'est déroulé à Lyon le mois dernier. La cour d'assise traitait de l'évasion à l'explosif de Moulins en 2009. Les accusés marquèrent les "débats" par leur solidarité, par leurs récits des conditions de détention des longues peines et de la rage d'être enfermé. L'un d'entre eux dira : *"je ne veux pas mourir en prison, ou alors en essayant d'en sortir"*. Le dernier numéro de l'envolée qu'on diffuse également raconte ce procès, et l'analyse. On y comprend mieux les motivations, le rôle et les embrouilles de l'administration pénitentiaire, la nullité de certains avocats... Les réquisitions du proc n'ont pas été suivies, mais les peines sont tout de même lourdes (15 ans pour les deux évadés et 5 ans pour les complices). Aux dernières nouvelles il y aurait appel. En tout cas murmure ne peut qu'envoyer une grosse pensée aux évadés.

BRÈVES (SUITE)

pétition et réaction à Saluzzo

Début février une pétition de plus de 245 détenus sortait de la prison de Saluzzo (nord ouest de l'Italie). En solidarité un rassemblement se fera le 16 février au soir. Et à la couchée du soleil les ombres se lèvent : brasier de lettres de 3 mètres de hauts, feu d'artifice, et déboulonnage des grilles de protection de la prisons... (voir photos)

MURMURE AUDIO LE 23 MAI

On sait qu'il est difficile pour ce journal de passer les murs. Il y aura donc une version audio qui sera diffusée le 23 mai à 17H sur le 101.5 fm.

faites passer l'info !



qui sommes nous ?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n'hésitez pas à nous contacter.

pour nous contacter

sur internet : guillotine@boum.org

ou sur papier : murmure c/o l'étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers

notre blog : mumure.noblogs.org